

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGULIÈRE

Mercredi 25 mai 2022

En visioconférence

**DESTINATAIRES : Aux membres du SEOM**  
**EXPÉDITRICE : Mélanie Hubert, présidente**

Pierrefonds, le 10 mai 2022

Le Conseil d'administration (CA) vous convoque à une Assemblée générale (AG) qui permettra notamment de nous prononcer sur un projet d'entente visant à modifier certaines clauses des droits parentaux dans l'entente nationale. Nous profiterons de notre rencontre pour procéder à l'élection d'une personne au poste de vice-présidence à la vie syndicale. Nous rappelons d'ailleurs à tous les membres que les détails pour déposer leur candidature sont contenus dans [l'avis d'élection](#).

### Projet d'ordre du jour

- > Mot d'ouverture
- > Nomination des présidences d'assemblée et règles de procédures
- > Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du 25 mai 2022
- > Adoption du procès-verbal du 20 avril 2022

### AFFAIRES DU SEOM

- > Élection au CA (vice-présidence à la vie syndicale)

### AFFAIRES NATIONALES

- > Prolongation de l'entente concernant la rémunération des personnes retraitées de retour au travail
- > Demande d'entente – droits parentaux pendant le congé estival

### AFFAIRES DIVERSES

- > Mot de clôture et levée de l'assemblée générale

***Au plaisir de vous retrouver nombreuses et nombreux !***

## CONSIDÉRATIONS TECHNOLOGIQUES

---

L'AG se déroulera en mode virtuel (Zoom). Prenez note que des votes secrets pourraient être réalisés avec le module « sondage » de l'application Zoom. Pour éviter les difficultés, assurez-vous d'**installer l'application Zoom** sur votre ordinateur ainsi que la plus récente **mise à jour**. Afin de garantir un bon fonctionnement pour le vote, nous vous recommandons de ne pas utiliser votre cellulaire pour participer.

## INSCRIPTION OBLIGATOIRE

---

- **Les inscriptions doivent être reçues au plus tard le lundi 23 mai à minuit.**
- Votre statut de membre sera vérifié par le personnel du SEOM. L'assemblée générale étant réservée aux membres en règle, nous pourrions vous demander de remplir un formulaire d'adhésion.
- Un lien personnalisé et à usage unique vous sera envoyé pour participer à la rencontre lorsque votre statut de membre sera confirmé. Vous ne pourrez pas transférer ce lien à une ou un collègue.
- Toute inscription acheminée au-delà de la date limite sera traitée dans la mesure du possible et pourrait occasionner des délais importants.

Confirmez votre présence au plus tard le **lundi 23 mai à minuit**  
**avec votre adresse courriel personnelle.**

PREMIÈRE SESSION	DEUXIÈME SESSION
Exclusive aux membres de l'ÉDA et de la FP qui travaillent le soir	Pour les membres qui travaillent le jour
<b>Lieu :</b> Réunion virtuelle par Zoom <b>Heure :</b> 13 h <b>Inscription :</b> <a href="#">M'inscrire à la réunion de 13 h</a>	<b>Lieu :</b> Réunion virtuelle par Zoom <b>Heure :</b> 17 h <b>Inscription :</b> <a href="#">M'inscrire à la réunion de 17 h</a>

Le lien de la réunion vous sera envoyé lorsque le personnel du SEOM aura vérifié votre statut de membre. Les documents requis pour participer à l'AG seront transmis le jour de l'AG par courriel à tous les membres inscrits.

Veuillez noter que le lien électronique n'est pas transférable et que **l'inscription est obligatoire pour être admis à l'AG** ainsi que pour exercer son droit de vote. Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.